

1) Objectifs de cette 5^{ème} année primaire

Amener l'enfant à ...

- devenir acteur de ses apprentissages.
- acquérir des stratégies d'apprentissage pour privilégier l'attention, la compréhension, le raisonnement, la mémorisation.
- faire des liens et utiliser ses acquis dans d'autres situations.
- donner du sens à ce qu'il fait, à ce qu'il lit, à ce qu'il écrit, à ce qu'il dit.
- développer son esprit critique.
- aller plus loin, être curieux, se poser des questions, se documenter, se dépasser, s'ouvrir au monde, oser, aller de l'avant.
- structurer et organiser son travail afin de répondre précisément à la consigne donnée, aux attentes et exigences formulées.
- développer une méthode de travail personnelle.
- être autonome et responsable de son travail.

La confiance, le respect, le dialogue, l'estime de soi, l'empathie sont indispensables pour permettre à l'enfant de se construire dans la joie et la sérénité et d'évoluer harmonieusement avec les autres.

Un apprentissage est réussi lorsque l'enfant perçoit, traite, stocke et mobilise des informations.

2) Fonctionnement en classe et à la maison

- Journal de classe

C'est un document officiel à tenir avec beaucoup de soin par l'enfant et à signer quotidiennement par les parents après qu'ils se soient assurés de la réalisation des travaux écrits et de la connaissance des leçons.

Un contrat sera donné aux enfants chaque vendredi. Celui-ci devra être terminé au plus tard pour le vendredi suivant. Ce contrat doit être réalisé de manière autonome par votre enfant. Si ce n'est pas le cas, merci de prévenir la titulaire afin de remédier à ses difficultés.

Lors des congés, l'enfant aura souvent un livre à lire, soit imposé, soit qu'il aura choisi. Un travail écrit lui sera ensuite demandé ou une présentation du livre lu afin de donner le goût aux autres de le lire.

- Fardes d'évaluations

Chaque farde reprend les évaluations par période et sont à signer chaque fois par les parents.

- Bulletins

Remise de trois bulletins sur l'année afin de permettre à l'enfant de prendre conscience de son évolution quant à ses apprentissages, de le féliciter ou de convenir avec lui de moyens appropriés afin de l'aider à surmonter ses difficultés.

3) Réunions individuelles des parents :

Si tout va bien, il y a 3 réunions par an (fin novembre, fin mars, juin)

Il est néanmoins possible de rencontrer le titulaire à tout moment durant l'année via le journal de classe ou par mail et nous vous contacterons si nécessaire.

4) Horaires des cours de néerlandais et d'éducation physique

Chaque jour, l'enfant aura cours de néerlandais avec Juf Céline (voir son horaire dans le journal de classe).

En ce qui concerne les activités sportives, celles-ci se dérouleront le lundi matin pour la piscine et éducation physique le jeudi matin.

5) Absence

En cas d'absence justifiée et dans la mesure du possible, le travail de la journée sera déposé dans le casier "5^{ème}" prévu à cet effet dans le hall d'entrée, près du secrétariat à partir de 15h30.

En cas d'absence lors d'une évaluation, l'enseignante jugera, au cas par cas, la nécessité ou non de la réaliser.

6) Divers :

Nous vous rappelons que vos enfants devront apporter **des collations saines tous les jours** de la semaine. Merci de relire le document reçu ainsi que celui concernant l'uniforme. (Dans le journal de classe de votre enfant)